

# RAPIDLOC

LOCATION DE MATERIEL

## FACTURE

MODELE-FACTURE

### EMETTEUR

RAPIDLOC  
Responsable : Alain Baudinaud  
126 chemin des Bouchauds  
16430 Balzac  
Email : rapidloc16@gmail.com  
Telephone : 06 78 56 78 31  
SIREN : 978648657  
TVA : FR35978648657

### CLIENT

Client exemple  
Entreprise Exemple  
25 rue des Chantiers  
Zone artisanale  
16000 Angouleme  
client.exemple@rapidloc.local  
0601020304

### REFERENCES

Numero : MODELE-FACTURE  
Date d'emission : 15 avr. 2026  
Date d'echeance : 30 avr. 2026  
Reference paiement :  
VIR-EXEMPLE

### REGLEMENT

Echeance : 30 avr. 2026  
Mode : virement ou paiement  
convenu  
Escompte : neant  
Retard : BCE + 10 points

## DETAIL DE LA PRESTATION

<b>Nature</b>	Location de materiel
<b>Materiel</b>	Mini-pelle compacte
<b>Reference reservation</b>	RL-EXEMPLE-2026
<b>Periode</b>	Du 20 avr. 2026 au 22 avr. 2026
<b>Quantite</b>	1
<b>Duree facturee</b>	3 jour(s)
<b>Prix unitaire HT / jour</b>	50,00

### TOTAUX

HT	150,00
TVA 20%	30,00
<b>TTC</b>	<b>180,00</b>

### Mentions complementaires

Conditions d'escompte pour paiement anticipe : neant.  
Penalites de retard : taux BCE de refinancement + 10 points.  
Indemnite forfaitaire de recouvrement : 40 euros.

# CGV - RAPIDLOC

Version resumee annexee au document

## 1. Identification du professionnel

Le loueur est Rapidloc. Les informations societaires figurent sur la premiere page du document.

## 2. Objet

Les presentes conditions encadrent les devis, reservations, locations, factures et paiements lies au materiel propose par Rapidloc.

## 3. Prix et duree

Les prix sont exprimes en euros. Sauf mention contraire, les montants HT, TVA et TTC figurent au document. La duree de location et le materiel reserve sont rappelés au devis ou a la facture.

## 4. Validation du devis

Le devis devient contractuel apres acceptation expresse du client. Rapidloc reste tenu par les elements de prix, quantite, materiel et periode mentionnes au devis valide.

## 5. Reservation et disponibilite

Toute reservation reste soumise a la disponibilite reelle du materiel jusqu'a confirmation definitive par Rapidloc.

## 6. Paiement

Le paiement peut etre exige avant la mise a disposition du materiel. En cas de retard, Rapidloc peut suspendre ou annuler la reservation, sans prejudice des sommes dues.

## 7. Mise a disposition et restitution

Le client restitue le materiel a la date prevue, avec ses accessoires, dans un etat conforme a une utilisation normale. Tout retard peut donner lieu a facturation complementaire.

## 8. Responsabilite du client

Le client est responsable du materiel pendant la location, sauf faute prouvee du loueur. Il signale sans delai toute panne, perte, vol ou degradation.

## 9. Annulation

Toute annulation doit etre formulee par ecrit. Des frais peuvent s'appliquer si cela a ete prevu au devis ou dans les conditions particulieres acceptees.

## 10. Mediation et litiges

En cas de litige de consommation, une mediation peut etre sollicitee apres reclamation ecrite prealable. Le droit francais s'applique.

Contact : rapidloc16@gmail.com - 06 78 56 78 31

Compléter le mediateur de la consommation avant mise en production si necessaire.